



L'ENCRASSEMENT MOTEUR

Baromètre Octobre 2018

Etude IFOP / Bardahl



ENCRASSEMENT & POLLUTION

Tout ce qu'il faut savoir.



L'encrassement du moteur : un phénomène connu de manière imparfaite

Le phénomène d'encrassement du moteur est globalement connu mais de manière superficielle. Si les 3/4 des Français possédant au moins une voiture et conduisant régulièrement en connaissent l'existence (74%), seul le quart sait précisément de quoi il s'agit (26%).

Cette connaissance imparfaite s'illustre notamment par les estimations sur le nombre de kilomètres parcourus augmentant la probabilité de l'encrassement du moteur : celles-ci sont très partagées. Parmi les connaisseurs du phénomène

- 10% jugent que l'encrassement se développe à partir de 10 000 km parcourus
- 18% à partir de 20 000 km
- 18% à partir de 30 000 km
- 8% à partir de 40 000 km
- et un quart à partir de 50 000 km (24%)
- 22% ne se prononcent pas

Malgré un niveau de connaissance estimé perfectible, les conséquences et les dangers que représente l'encrassement du moteur sont relativement bien appréhendés dans le détail.

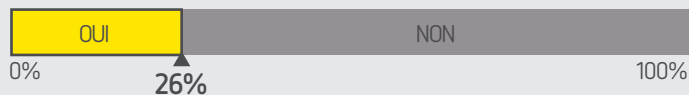
Les conséquences de l'encrassement

Les conséquences les plus connues, et ce par près de la totalité des connaisseurs du phénomène d'encrassement, sont

- la plus grande consommation de carburant (92%)
- la baisse de puissance du véhicule (88%)
- la fumée noire qui se dégage du pot d'échappement (82%)
- un moins bon démarrage de la voiture (77%)
- la plus forte probabilité d'échouer au contrôle technique antipollution (74%)
- le remplacement de pièces coûteuses du moteur (69%)
- les à-coups (68%).

LES BAROMETRES 2018 IFOP / BARDAHL

Connaissez-vous l'encrassement moteur ?



Après explications de ce qu'est l'encrassement moteur, considérez-vous que c'est un risque pour votre voiture ?



Votre voiture est-elle polluante ?



Le caractère polluant de la voiture : un effet reconnu mais négligé

Une solide majorité de répondants affirme que la voiture qu'ils conduisent est polluante (59%). Néanmoins ils sont très peu à affirmer qu'elle l'est « beaucoup » (5%), exception faite des cadres (10%) et des personnes dont le véhicule a plus de 150 000 km d'ancienneté (11%). Pour une grande partie des connaisseurs, leur voiture pollue mais pas suffisamment pour représenter un danger environnemental.

Signe d'une relative indifférence vis-à-vis de ces nuisances environnementales causées par la pollution du véhicule, seule une personne sur deux savait avant l'enquête qu'il est possible de les réduire (52%).

NOUVEAU CONTROLE TECHNIQUE

Tout ce qu'il faut savoir.



Plus de neuf interviewés sur dix affirment savoir que le contrôle technique comporte un examen de la pollution émise par le véhicule (93%). Pourtant, dans le détail, les nouvelles dispositions entrées en vigueur en mai 2018 sont moins connues.

Ce qui a changé en MAI 2018

Outre une nouvelle dénomination, le nombre de points à contrôler a augmenté. Mais la nouveauté réside principalement dans le niveau de sanction. On ne parle plus de visite mais de contrôle technique. Le nombre de points à contrôler est désormais de 133, contre 123 auparavant. Au passage, les défauts prennent l'appellation de défaillances et leur nombre s'élève à 606, contre 453 pour la version précédente.

Jusqu'à-là, on pourrait se dire que les changements ne sont pas si importants, mais les choses se corsent nettement en cas de défaillance(s) constatée(s). Si jusqu'à présent on ne parlait que de défauts à corriger avec ou sans «obligation de contre-visite», avec, le cas échéant, l'obligation de réparer dans un délai de deux mois, le nouveau contrôle technique se veut beaucoup plus sévère, avec trois sanctions contre deux jusqu'à présent. Quelles sont-elles ?

1. Les défaillances mineures :

Au nombre de 139, les défaillances mineures regroupent les défauts n'ayant «aucune incidence notable sur la sécurité du véhicule ou sur l'environnement». Ils doivent être réparés mais ne nécessitant pas de contre-visite.

2. Les défaillances majeures :

Leur nombre s'élève à 340. Les défaillances majeures regroupent les anomalies «susceptible de compromettre la sécurité du véhicule, d'avoir une incidence négative sur l'environnement ou de mettre en danger les autres usagers de la route». Une fois les réparations effectuées, il est obligatoire de procéder à un nouveau contrôle (contre-visite). Le délai de la contre-visite reste fixé à deux mois.

3. Les défaillances critiques :

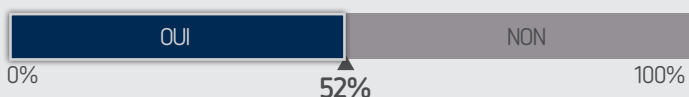
C'est la nouveauté principale de ce nouveau contrôle technique. Au nombre de 127, les défaillances critiques regroupent les défauts «constituant un danger direct et immédiat pour la sécurité routière ou ayant une incidence grave sur l'environnement». En cas de détection d'une défaillance critique, sachez que la validité du contrôle technique se limite au jour du contrôle. Autrement dit, vous n'avez le droit de circuler que le jour même jusqu'à votre domicile ou chez votre garagiste pour effectuer ou faire effectuer la réparation.

LES BAROMETRES 2018 IFOP / BARDAHL

Savez-vous qu'il y a un contrôle de pollution lors du contrôle technique ?



Savez-vous qu'il existe des produits permettant de réduire les nuisances environnementales de votre voiture ?



Ce qui va changer en JANVIER 2019

A compter de cette date, c'est l'opacité des fumées de moteurs diesel, ainsi que plusieurs gaz polluants rejetés par les moteurs à essence, qui vont être scrupuleusement observés et notés, dans le cadre du contrôle technique. Et à ce petit jeu, ce sont les « vieux » moteurs diesel qui ont le plus de soucis à se faire. Les professionnels du secteur estiment en effet que les diesels Euro 3 n'arriveront plus à passer les contrôles.

Les spécialistes affirment que 15% des véhicules diesel actuellement en circulation pourraient irrémédiablement subir une contre-visite.

A noter que 2019 n'est qu'une première étape. D'ici 2022, d'autres gaz polluants seront passés à la loupe lors des contrôles techniques.

LES SOLUTIONS CONTRE L'ENCRASSMENT MOTEUR

Le contrôle technique facile



Plus de six connaisseurs du phénomène d'encrassement du moteur sur dix savent qu'il existe des produits pour l'éviter (65%). Près de neuf sur dix savent ce qu'est l'additif carburant (88%), et près de sept sur dix le nettoyant moteur (67%). En revanche, seulement 47% savent ce qu'est le traitement moteur, qui ne bénéficie pas d'un haut niveau de notoriété (47%).

BARDAHL a développé un programme complet de nettoyage moteur pour éviter le remplacement de pièces coûteuses et la contre visite au contrôle technique anti pollution.

Bardahl leader mondial de l'entretien automobile et concepteur de produits chimiques de haute performance a développé un programme complet avec une gamme de produits répondant aux problèmes liés à l'encrassement moteur. Les produits Bardahl permettent de faire durer un moteur plus longtemps car les additifs carburants contiennent, entre autres, des molécules aux propriétés détergentes.

L'utilisation régulière d'additifs pour nettoyer tout le système d'alimentation des véhicules permet de conserver les performances d'origine du moteur et de ce fait de limiter les émissions polluantes résultant de l'encrassement naturel des moteurs thermiques.

UNE SOLUTION EFFICACE BARDAHL ECO-NETTOYAGE MOTEUR

Traitement préventif

Un programme simple à réaliser soi-même

Nul besoin d'être bricoleur, tout le monde peut réaliser ce traitement ! Il suffit simplement de verser le flacon dans le réservoir du véhicule puis de rouler normalement jusqu'à épuisement du carburant traité. Il suffit ensuite de refaire le plein.

Traitement curatif

Des forfaits accessibles en atelier à partir de 69€

Pour un traitement encore plus poussé, il est possible d'emmener son véhicule chez un garagiste ou en centre auto, partenaire Bardahl Eco-nettoyage moteur, pour une prestation en atelier.

Il existe 2.000 centres Bardahl Eco-nettoyage moteur sur tout le territoire. Les centres disposent d'une formation et sont équipés d'appareils de contrôles et de nettoyages Bardahl.

Ils bénéficient également d'une formation technique, de la mise en route des machines, d'une hotline gratuite, d'une formation en point de vente.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Injecteurs

- Remplacement : jusqu'à 400€ par injecteur hors main d'oeuvre
- Nettoyage injecteurs Bardahl : A partir de 39,95€ le bidon ou 69€ en atelier

Turbo

- Remplacement : jusqu'à 800€ hors main d'oeuvre
- Nettoyage turbo Bardahl : A partir de 49,95€ le bidon ou 89€ en atelier

F.A.P (Filtre à Particules)

- Remplacement : jusqu'à 1.500€ hors main d'oeuvre
- Nettoyage FAP Bardahl : A partir de 79.00€ le bidon ou 199€ en atelier

Vanne EGR

- Remplacement : jusqu'à 700€ hors main d'oeuvre
- Nettoyage vanne EGR Bardahl : A partir de 37,30€ le bidon

Admission

- Remplacement : jusqu'à 1.100€ hors main d'oeuvre
- Nettoyage admission d'air Bardahl : En atelier 79€